



**Proposition d'attribution d'une
subvention à l'association Les Ateliers
Vagabonds pour le "Prix des Initiatives"**

Rapport n° CP/2017/504

Service gestionnaire :

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé :

Par délibération n° CD/2017/027 du 19 juin 2017, le Conseil Départemental a approuvé la co-construction d'une politique départementale et les orientations en faveur du soutien à la vie associative visant à encourager le rôle des associations dans le vivre ensemble, favoriser le développement de projets innovants et promouvoir l'engagement.

La Rentrée des associations à Strasbourg, les 23 et 24 septembre, a permis d'aller à la rencontre des structures afin de poursuivre le dialogue initié par les Assises de l'Engagement.

Il a été proposé aux partenaires de cette manifestation (la Ville de Strasbourg, CUS Habitat, la Banque populaire, la Région et le Réseau GDS) de distinguer, par l'attribution d'une subvention, une association dont l'action rejoint ces grandes priorités.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à l'association Les Ateliers Vagabonds.

Contexte

Chaque année depuis 2010, la Maison des Associations de Strasbourg profite du week-end de la Rentrée des associations pour organiser un « Prix des Initiatives » en sollicitant les partenaires de la manifestation. Il s'agit de récompenser une structure, parmi les 300 présentes sur le site, soit pour son action en général, soit pour un projet précis, en lui remettant la somme de 1 000 euros. Les lauréates des années précédentes ne peuvent être primées.

Le Département, membre du jury 2017

L'édition 2017 de la Rentrée des Associations a eu lieu au Parc de la Citadelle les 23 et 24 septembre. Dans la suite des Assises de l'engagement et de sa nouvelle politique en faveur des associations comme l'engagement citoyen, le Département du Bas-Rhin a participé activement à ce temps fort. Outre son stand au sein du village des partenaires, le Président, les élus et les agents de la collectivité se sont relayés sur le site, à la rencontre des associations présentes.

Sollicité pour prendre part au Prix des Initiatives, le Département s'est positionné sur la thématique « solidarité – cohésion sociale », dans la droite ligne des compétences qui lui sont confiées par la loi NOTRe. Le jury, dans cette thématique, propose de retenir l'association « Les Ateliers Vagabonds ».

Les Ateliers vagabonds et l'AV-Mobile

L'action de l'association des Ateliers Vagabonds s'inscrit pleinement dans la thématique retenue par le Département du Bas-Rhin. Créée en 2008 et basée à Strasbourg, cette association met en place des ateliers de cinéma d'animation. Si elle travaille avec des structures reconnues (Le Maillon, les CSC Port-du-Rhin et Neuhof, le Vaisseau, le Shadok...), elle va surtout à la rencontre de publics variés, éloignés de la vie culturelle. Aujourd'hui, rares sont les acteurs culturels du territoire à ne pas s'engager dans cette dynamique d'ouverture et de démocratisation, à la conquête de nouveaux publics.

Considérant la participation à la vie culturelle comme un levier puissant d'insertion et d'intégration sociale, le choix du Département s'est porté sur cette association. Et ce, d'autant plus qu'aller au-devant des publics est inscrit au cœur du projet des Ateliers vagabonds ; cette dynamique en constitue l'essence même. Pour faciliter son itinérance, l'association s'est dotée d'une « AV-Mobile » depuis le printemps 2017. Il s'agit d'une camionnette unique en son genre, un utilitaire doté d'un panneau solaire (autonomie électrique), de mobilier coloré et de tous les appareils pour cinéastes en herbe (plateau de tournage démontable, jeux d'optiques, tables lumineuses, ombres chinoises...). L'aménagement de l'engin a été conçu sur mesure pour cette activité interactive. Ainsi, les Ateliers Vagabonds vont dans les quartiers populaires, les petites communes rurales, les hameaux, pour mettre la culture sur le chemin des bas-rhinois. Ces passionnés de cinéma participent aussi aux fêtes populaires alsaciennes dans les villages, aux festivals... Rendre la culture accessible, c'est aussi la rendre mobile.

La remise des prix aura lieu lors de la soirée bilan de la Rentrée des Associations, le 16 novembre 2017 à 19h, au centre Marcel Marceau.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
43121	65-6574-023	10 200,00 €	7 500,00 €	1 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 1 000 € pour l'année 2017 à verser en une seule fois à l'association Ateliers Vagabonds.

Strasbourg, le 23/10/17

Le Président,



Frédéric BIERRY